



## Droit de passage temporaire pour travaux de construction

Par **LAIRE**, le **26/05/2008** à **22:54**

Bonjour,

Mon voisin me demande l'autorisation d'enlever le grillage (pendant le temps des travaux) qui sépare nos deux terrains afin de pouvoir procéder à la construction de sa maison qu'il veut construire en limite de propriété.

Dois je l'obliger à remettre ensuite ce grillage ?

Que dois je faire ? quelles conséquences?

Merci

Par **cokeliko**, le **11/06/2008** à **11:47**

bonjour

vous devriez voir avec votre mairie  
pour éviter tout soucis de voisinage

cordialement